

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil municipal de la commune d'EXCIDEUIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jimmy MORAND, **Maire**,

Date de convocation du Conseil municipal : 12 mai 2026

PRÉSENTS : Mme VIDAL Anne-Sophie, M. SAUMAUDE Bernard, Mme GIRIAT Patricia, M. BUFFAT Marc, M. GUZNICZAK Marc, M. BOUDET-CLERIN Christophe, M. CLERGERIE Fabien, Mme DELAUNAY Maud, Mme MIDDLETON Anissa, M. BOULEDROUA Daoud, Mme THOMASSON Myriam

ABSENTS : Mme GUADAGNA Alexandra, Mme LARUE Clémence, M. DELARUE Thomas

PROCURATIONS : Mme GUADAGNA Alexandra à Mme GIRIAT Patricia, Mme LARUE Clémence à Mme DELAUNAY Maud, M. DELARUE Thomas à Mme MIDDLETON Anissa

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme VIDAL Anne-Sophie

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Tarification transport Région Nouvelle Aquitaine (reste à charge des familles)
- ✓ Tarifs piscine 2026

Questions et informations diverses.

- Désignation délégués commission CCILAP

Les compte-rendu du 14 et du 27 avril sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

1 - Tarification transport Région Nouvelle Aquitaine (reste à charge des familles)

Monsieur Le Maire rappelle aux élus que depuis la rentrée de 2019, qu'une nouvelle tarification a été mise en place par la Région Nouvelle Aquitaine.

Il convient pour les années 2026 et 2027 de définir la modulation de la tarification régionale pour le transport des élèves de l'école maternelle et élémentaire d'Excideuil.

La Commune d'Excideuil peut :

- ne prendre en charge aucune participation
- ou tout ou partie de la participation des familles.

La Commune d'Excideuil peut :

- Prendre en charge uniquement les enfants résidants sur la Commune d'Excideuil et fréquentant l'école.
- Prendre en charge tous les enfants fréquentant l'école d'Excideuil y compris les enfants dont la résidence est hors commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

par 11 voix pour et 4 absentions

de prendre en charge l'intégralité du tarif région à sa charge aussi bien pour les enfants résidants à Excideuil que pour les enfants non résidants à Excideuil. Comme suit :

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC			RESTE A CHARGE AUX FAMILLES		
TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	PARTICIPATION A02	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	TARIFS FAMILLES	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)
1	30,60 €	21,42 €	15,30 €	30,60 €	21,42 €	15,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2	58,20 €	40,74 €	29,10 €	58,20 €	40,74 €	29,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3	91,80 €	64,26 €	45,90 €	91,80 €	64,26 €	45,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4	130,20 €	91,14 €	65,10 €	130,20 €	91,14 €	65,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5	171,30 €	119,91 €	85,65 €	171,30 €	119,91 €	85,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
NAD	223,50 €	156,45 €	111,75 €	223,50 €	156,45 €	111,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
NAVETTE RPI	30,60 €	21,42 €	15,30 €	30,60 €	21,42 €	15,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	91,80 €			91,80 €			0,00 €		
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			24,00 €			0,00 €		
FRAIS DE DOSSIER (après 4ème lundi de juillet)	24,00 €			24,00 €			0,00 €		

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

TARIFS REGION 2027				MODULATION DU PARTENAIRE A02			RESTE A CHARGE AUX FAMILLES		
TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	PARTICIPATION A02	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	TARIFS FAMILLES	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)
1	31,20 €	21,84 €	15,60 €	31,20 €	21,84 €	15,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2	59,40 €	41,58 €	29,70 €	59,40 €	41,58 €	29,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3	93,60 €	65,52 €	46,80 €	93,60 €	65,52 €	46,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4	132,60 €	92,82 €	66,30 €	132,60 €	92,82 €	66,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5	174,90 €	122,43 €	87,45 €	174,90 €	122,43 €	87,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
NAD	227,70 €	159,39 €	113,85 €	227,70 €	159,39 €	113,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
NAVETTE RPI	31,20 €	21,84 €	15,60 €	31,20 €	21,84 €	15,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	93,60 €			93,60 €			0,00 €		
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			24,00 €			0,00 €		
FRAIS DE DOSSIER (après 4ème lundi de juillet)	24,00 €			24,00 €			0,00 €		

2 - Tarifs piscine 2026

Le Maire indique à ses collègues que les tarifs appliqués aux entrées à la piscine n'ont pas été revalorisés depuis 2021.

Anciens tarifs (2021):

PISCINE

Bain adulte et enfant Excideuil	2.00 €
Bain adulte et enfant Hors Excideuil	3.00 €
Colonies	1,50 €
Abonnement Excideuil 10 entrées	18.00 €
Abonnement Hors Excideuil 10 entrées	27.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Applique les tarifs d'entrée à la piscine suivants à partir de la saison 2026 et jusqu'à nouvelle revalorisation par l'assemblée délibérante à savoir :

Nouveaux tarifs 2026:

Bain enfant jusqu'à 14 ans	2,00 €
Bain adulte et supérieur à 14 ans	3,00 €
Colonies	1,50 €
Abonnement 10 entrées enfant	18,00 €
Abonnement 10 entrées adulte	27,00 €
2 adultes et 3 enfants	10,00 €

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

Le Maire indique à ses collègues que les tarifs appliqués aux boissons, glaces et confiseries n'ont pas été revalorisés depuis 2024.

Anciens tarifs (2024) :

BOISSONS

Perrier	2.00 €
Orangina	2.00 €
Pepsi cola	2.00 €
Oasis	2.00 €
Nestea	2.00 €
Eau	1.00 €

GLACES

Cône	3.00 €
Bâtonnet / barres	2.50 €
Bâtonnet magnum	3.50 €

BONBONS

Sachets de 10 unités	1.00 €
Sachets de 20 unités	2.00 €
Barres chocolatées	1.50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Décide de maintenir les tarifs 2024 appliqués aux boissons, glaces et confiseries en 2026.

3 -Questions et informations diverses.

Désignation élus siégeant aux commissions intercommunales :

- Communication : Mme Alexandra GUADAGNA et Mme Clémence LARUE
- Transition énergétique et Développement Durable : M. Marc BUFFAT et M. Marc GUZNICZAK
- Assainissement : M. Marc BUFFAT et M. Marc GUZNICZAK
- Urbanisme et Habitat : M. Marc BUFFAT, Mme Maud DELAUNAY et M. Fabien CLERGERIE
- Aménagement de l'espace et Voirie : M. Bernard SAUMANDE et M. Jimmy MORAND

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

- Développement économique : Mme Patricia GIRIAT, Mme Alexandra GUADAGNA et Mme Myriam THOMASSON
 - Culture : M. Bernard SAUMANDE et Mme Maud DELAUNAY
 - Tourisme : M. Marc BUFFAT et M. Christophe BOUDET-CLERIN
 - Enfance, Jeunesse et Parentalité : Mme Anne-Sophie VIDAL, Mme Alexandra GUADAGNA et M. Thomas DELARUE.
- Monsieur BOULEDROUA est étonné et déplore que les élus de l'opposition ne soient pas plus présents sur les Commissions intercommunales.
- Monsieur le Maire indique qu'il est préférable de nommer qu'un ou deux élus par commission, faute de quoi le nombre de participants serait trop important, ce qui rendrait le déroulement des réunions plus complexe. Il précise que, lors des réunions de commission, les élus sont censés représenter et porter la position de la majorité municipale. Monsieur le Maire explique qu'il estime pouvoir accorder davantage sa confiance aux membres de son équipe qu'aux élus de l'opposition. Il ajoute que deux élus de l'opposition ont néanmoins été nommés au sein de deux commissions dans lesquelles il considère qu'ils peuvent apporter leur expertise et leurs connaissances.

Monsieur Le Maire :

- **Camping :**

Monsieur Le Maire indique que le camping n'est actuellement pas classé, une demande de classement 1 étoile a été faite.

Suite à une visite du 6 mai et un retour le 12 mai, le camping est dorénavant classé 1 étoile (dans l'attente de la certification définitive), ce qui permet d'obtenir également le label vélo pour le camping.

Madame THOMASSON demande à qui est en charge de l'élagage, Monsieur Le Maire lui indique que c'est la Commune.

- **fait part des nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie à compter du 1^{er} juin 2026 :**

Lundi/mercredi : 9h/12h30 13h30/17h30

Mardi/jeudi : 9h/12h30

Vendredi : 9h/12h30 13h30/16h30

- **Atelier de la fontaine :**

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

Monsieur Le Maire indique que c'est une propriété de la Communauté de Communes (CCILAP).

Une étude a été faite en septembre 2023 sur le bâtiment.

Au rez de chaussée, se trouve un local commercial.

Au 1^{er} niveau, il y a une hauteur de plafond de 2 mètres donc il est impossible de le mettre en location.

Au niveau 2, hauteur de plafond plus importante.

Les combles ne sont pas aménageables.

L'étude indique que le loyer commercial serait de 450 euros et le loyer par logement serait de 769,40 euros.

Les travaux à effectuer s'élèveraient à 467 000€ H.T et la maîtrise d'œuvre à 68 000€ H.T.

L'avenir du bâtiment est complexe car la CCILAP n'a pas prévu de faire de travaux.

La communauté de commune envisage une mise en vente du bâtiment.

Le Conseil municipal ne s'oppose pas à la vente.

- **Indique que le prochain conseil municipal se tiendra le 5 juin à 13 heures pour les élections sénatoriales et qu'un autre conseil municipal aura lieu fin juin.**

Madame THOMASSON :

- Indique qu'il serait prudent pour la sécurité de tous d'installer des barres pour aider à la marche à la sortie du château côté rempart car le sol est sinueux.
- Aimerais que le temps d'éclairage public le soir soit revu.
- Mur de l'arbre : qu'advient-il ?

Mr SAUMANDE indique qu'il a reçu Mr GRANDCHAMP (membre de l'association de l'arbre de la rue Saint-Antoine) et Mr BOSSU (propriétaire du terrain derrière l'arbre) qui souhaiterait acheter la parcelle sur laquelle se trouve l'arbre et donc le mur. Cette parcelle appartient pour l'instant à la Commune. Monsieur Le Maire devra statuer sur cette demande.

- Demande si lors du vide-greniers les habitants pourront exposer devant chez eux. Madame GIRIAT indique que oui sur la place du champ de foire uniquement.
- Indique que l'ANACR lui a fait part du fait que la Commune d'Excideuil n'ait pas été représentée lors de la cérémonie d'hommage à l'assassinat de jeunes résistants qui se

COMMUNE D'EXCIDEUIL

SEANCE DU 18 MAI 2026

PROCES VERBAL

tenait à Saint-Jory Las Bloux. Monsieur Le Maire indique que c'est une exception et que la commune était représentée lors de nombreux hommages par le passé et que lors de cet hommage chacun était pris par des obligations personnelles. Une attention particulière sera apportée afin que cela ne se renouvelle pas.

Monsieur BOULEDROUA/Madame MIDDLETON :

- Reviennent sur la proposition de faire des vidéos de présentation des commerçants. Monsieur Le Maire déplore que la vidéo pilote réalisée par ce groupe de l'opposition ait été publiée sur le groupe Facebook dédiée au compte de campagne et non sur le site officiel de la Commune d'Excideuil.

Il demande aux élus issus du groupe de candidats de la liste « Excideuil ensemble » de présenter les vidéos en tant qu'élus et non pas en tant qu'ancien candidat.

Madame GIRIAT demande également que si d'autres vidéos venaient à être publiées, qu'un accord écrit du commerçant autorisant la diffusion sur les réseaux soit signé.

Monsieur Le Maire indique que l'un des commerçants de la commune avait émis le souhait qu'une vidéo globale de tous les commerçants soit réalisée plutôt qu'une vidéo individuelle lors de la réunion des commerçants.

Monsieur BOULEDROUA et Mme MIDDLETON indiquent qu'ils ont eu une autorisation orale du commerçant de diffusion de la vidéo afin de la diffuser sur leurs réseaux.

- Souhaiteraient qu'après l'ouverture de la médiathèque, qu'une vidéo des aînés de la commune soit faite sur les mémoires d'Excideuil.
- Reviennent sur la proposition d'effectuer des relevés topographiques.

Monsieur Le Maire propose de faire un essai et qu'une présentation du travail soit faite avant l'été ou à la rentrée de septembre en mettant en avant le projet de Leyraudie.

Travail en commun de M. BOULEDROUA et M. GUZNICZAK.

- Demandent une date de rencontre avec le personnel communal. Monsieur Le Maire indique que la journée dédiée sera le 15 juin avec dès 8 heures la rencontre du personnel des services techniques, puis le service administratif.
- Souhaiteraient qu'une photo de groupe officielle de l'équipe municipale au complet.
- Souhaiteraient un éclairage pour la pétanque.
- Souhaiteraient faire une réunion publique fin juin faisant suite aux propositions faites le 8 mai, afin de pouvoir échanger avec les administrés.

Monsieur Le Maire demande un écrit de cette demande.

La séance est levée à 21H20.